



Une marche forte : plus de 16 000 personnes rassemblées à Québec

Le 18 octobre 2025, Québec a accueilli la 6ième édition de la Marche mondiale des femmes.

L'événement, sous le slogan « Encore en marche pour transformer le monde », a attiré environ **16 000** personnes, selon la Coordination de la Marche.

Organisée tous les cinq ans, cette mobilisation féministe vise à dénoncer des inégalités profondes et à proposer une vision d'un monde plus juste, solidaire et écologique.

Trois grands thèmes étaient dénoncés lors de cette journée :

- * La pauvreté
- * La violence faite aux femmes
- * La crise environnementale

Des femmes et des alliés de partout au Québec ont convergé vers la Vieille Capitale à bord d'autobus pour participer à cette marche historique.

Plusieurs syndicats de la région ont mis la main à la pâte que ce soit dans l'organisation ou la publicisation de l'événement.

Avec des dizaines de milliers de marcheuses et le soutien syndical, cette action illustre un désir de transformation profonde, pas seulement symbolique, mais bien politique et économique.

Émilie Pilote, VP HSFA
et membre du comité de condition féminine



Journal mensuel du Syndicat Interprofessionnel du CHU de Québec | Décembre 2025

2- Éditorial de la présidente 3- COVID, Fit test et cie 4- Élection—Remboursement de frais de scolarité 5- Vous êtes convoquée à une rencontre avec les RH? 6- On joue avec le feu: La déprofessionnalisation des soins au Québec 7- Réseau des femmes FIQ 8- Une marche forte



**L'exécutif du SICHU de Québec souhaite aux professionnelles en soins
SANTÉ, PAIX et AMOUR
en ces temps de réjouissance.
Profitez de cette période pour vous entourer de vos familles et amis.**

**Nos bureaux seront ouverts pendant la périodes des fêtes.
Contacter le 53795 pour toute urgence ou lors des jours fériés afin de connaître la personne de garde.**



Editorial de la Présidente

Chères membres,

L'année 2025 tire à sa fin, déjà. Je prends un moment pour vous souhaiter une agréable période des fêtes que nous espérons faite de repos, de rires et d'agréables moments en famille ou entre amies.

Le processus unique de reconnaissance de l'ancienneté (PURA) est maintenant terminé et toutes celles qui en ont fait la demande et qui étaient éligibles devraient voir leur ancienneté reconnue pour le prochain affichage en janvier.

Il y a plusieurs projets de lois qui viennent brasser le cours de nos vies et pas toujours de la bonne façon. Le projet de loi 101 est devenu la loi 27 modernisant le régime de santé et sécurité au travail. Il a été adopté en octobre et vient modifier les devoirs de l'employeur concernant la prévention en santé auprès de ses salariés. Nous sommes à mettre en place le fonctionnement des comités avec l'employeur. Par la suite, il faudra désigner des RPS. (représentants en prévention) Le but de cette nouvelle loi est de renforcer la prévention et d'améliorer la participation des travailleurs. Aussi, il y a le projet de loi 1 qui veut établir une constitution pour le Québec et un article veut confirmer le droit à l'avortement pour les femmes alors que le barreau et le Collège des médecins le somme de faire marche arrière, que c'est dangereux. Ils craignent que des groupes anti-choix saisissent l'occasion pour contester la loi ou que dans un futur gouvernement celui-ci la modifie pour interdire l'accès à ce soin de santé après un nombre x de semaines. Une pétition circule pour retirer cet article du projet de loi.

Plus près de nous, le règlement concernant le TSO devrait se concrétiser après les fêtes. Toutes celles touchées par un remboursement seront avisées par courriel.

Syndicalement,



Réseau des femmes FIQ



Le 17 et 18 octobre 2025 a eu lieu le réseau annuel des femmes de la FIQ. Le réseau s'est tenu à l'hôtel Palace Royal à Québec. La première journée fut une journée de conférences et de réseautage. Nous avons eu l'occasion, pour plusieurs d'entre nous, de découvrir madame Kim Lévesque-Lizotte. Celle-ci n'hésite pas à prendre une position féministe en nous parlant de la montée de la droite, du masculinisme ainsi que l'influence possible sur nos jeunes.

Par la suite, c'est madame Françoise David qui nous a fait l'honneur de venir nous présenter l'historique de la marche mondiale des femmes dont elle fût une des fondatrices. Un immense défi relevé avec peu de ressources mais avec un succès qui résonne encore 30 ans plus tard.

Le 18 octobre, des déléguées syndicales de toutes les accréditations et l'exécutif du SICHU ont été conviées à la marche mondiale des femmes. Plus de 16 000 personnes se sont rassemblées, de partout au Québec, pour prendre part au 30^e anniversaire de cette marche d'envergure internationale.

Émilie Pilote, VP HSFA
et membre du comité de condition féminine



On joue avec le feu: la déprofessionnalisation des soins au Québec



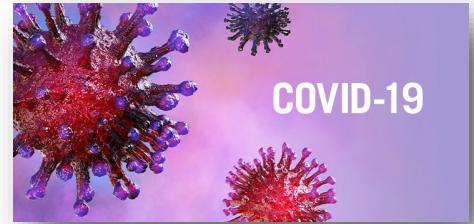
Depuis plus de dix ans, une tendance inquiétante s'installe dans notre réseau de santé : la **déprofessionnalisation**. En clair, on enlève des responsabilités aux professionnelles en soins pour sauver des sous et combler le manque de personnel. Mais à quel prix ?

Avant, les regroupements professionnels(médecins, pharmaciens et dentistes) avaient la mainmise sur les soins. La Commission Castonguay-Nepveu, en 1966, avait déjà tiré la sonnette d'alarme. Puis, en 1973, le Code des professions est arrivé pour équilibrer les choses. Mais aujourd'hui, avec la **nouvelle gestion publique** et des méthodes comme le **LEAN**, on fragmente les soins, on les standardise, on limite le temps avec les patients... et on confie des actes à des non-professionnels. Oui, des préposés qui donnent des médicaments dans des CHSLD ou font des suivis normalement réservés aux infirmières.

Les conséquences ? **Perte de compétences, détresse morale, surcharge de travail** pour les professionnelles et pour les patients, des risques pour leur sécurité et leurs droits. Les proches, eux, deviennent souvent aidants naturels : **un adulte québécois sur trois**, donne en moyenne 10 heures par semaine, majoritairement des femmes. Résultat : épuisement, isolement, appauvrissement.

À l'échelle de la société, c'est une bombe à retardement : la santé publique qui se dégrade, le système sous pression, et les professions de soins qui sont de moins en moins attractives. **Si rien ne change, on va droit dans le mur.**

Amélie Mercier
VP HEJ et membre comité CAP



COVID, Fit test et cie

La saison des virus est arrivée et les infections de tout genre augmentent à une vitesse effarante. Le comité SST du SICHU a la santé des membres à cœur et souhaite donner quelques informations pertinentes sur le sujet. Tout d'abord, il est primordial de déclarer à la CNESTT toute infection à la Covid-19, qu'elle soit symptomatique ou non et/ou qu'elle ait occasionné des absences du travail ou non. En effet, si une Covid longue se développait suite à l'exposition au virus, la CNESTT pourrait refuser une demande d'indemnisation si celle-ci n'a pas été déclarée dans les 6 mois de l'infection. Cette omission pourrait causer d'importantes pertes monétaires. Il est aussi important de s'assurer d'avoir un fit test à jour en cas d'infection ou d'écllosion dans le milieu de travail. Il est également recommandé de refaire un ajustement de masque N95 après une grossesse ainsi qu'après un gain ou une perte de poids importante. Sans fit test à jour, l'employeur pourrait retourner une salariée à la maison ,à ses frais, bien qu'elle soit en mesure de travailler.



N'hésitez pas à interroger votre gestionnaire dans les plus brefs délais pour remédier à la situation si tel est le cas.

David Poulin
Agent HSS et membre comité SST



Élection au comité exécutif

Suite à la période de mise en candidature qui s'est tenue entre le 17 novembre 8h00 et le 24 novembre 2025 12h00 pour le poste de responsable des relations de travail au SICHU de Québec, nous n'avons reçu qu'une candidature pour ce poste.

La personne élue par acclamation est **Manon Lizotte**. Elle devient officiellement notre nouvelle responsable des relations de travail pour les trois prochaines années. Celle-ci occupait déjà ce poste, par intérim.



Véronique Auclair

VP du site HSS et secrétaire



Remboursement de frais de scolarité

Restez à l'affût car c'est à la mi-janvier que les demandes de frais de scolarité auront lieu, cette année. Surveillez nos publications sur nos médias sociaux ainsi que sur le Spot pour connaître les dates.



Isabelle Kirovac
Responsable du comité PDRH



Vous êtes convoquée à une rencontre avec les RH ?



Si l'employeur vous convoque à une rencontre avec les relations de travail, (les RH), sachez que vous pouvez exiger d'être accompagnée de votre représentante syndicale.

L'employeur peut vous rencontrer suite à un incident de nature disciplinaire, concernant votre lien ou statut d'emploi ou encore pour le règlement d'un grief. Le bris de confidentialité en vertu de la politique de confidentialité du CHU de Québec, notamment lors de l'utilisation du dossier patient électronique (DPE), est une des situations fréquentes questionnées en disciplinaire.

Lors de ces rencontres, l'employeur désire avoir votre version des faits sur une situation ou des événements qui lui ont été portés à son attention. Vos représentantes syndicales sont là pour vous conseiller et vous accompagner à répondre adéquatement à l'employeur.

Sachez que l'employeur dispose de 30 jours pour obtenir votre version des faits après un incident. Par la suite, il vous rencontre à nouveau dans les 30 jours suivant la version des faits pour la conclusion de l'enquête.

Une lettre disciplinaire sera alors portée à votre dossier. Elle pourra être retirée après un an si l'il n'a pas eu d'autres offenses similaires. Pendant cette année, sachez que l'employeur pourrait grader les sanctions si une offense de même nature survenait.



N'hésitez pas à demander la présence de votre représentante syndicale!

Sofia Isabel Silvestre
Agente syndicale, site HSFA

